

DIRECTEURS RÉGIONAUX DES AFFAIRES CULTURELLES

.....LE MINISTÈRE EN EST À RECRUTER PAR PETITES ANNONCES!!!

Prix journalier de l'annonce
2 260 € H.T.

10/LE MONDE/MARDI 19 AVRIL 2011

Collectivités territoriales

Le ministère de la Culture et de la Communication recrute

Un directeur régional des affaires culturelles pour la région Aquitaine (h/f)

Un directeur régional des affaires culturelles pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (h/f)

Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de la mise en œuvre des politiques du ministère de la culture et de la communication. Il est placé sous l'autorité du préfet de région et des préfets de département pour les compétences les concernant.

Il a la responsabilité de piloter le projet stratégique de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et de mettre en œuvre son projet de service.

Profil :
Le candidat doit avoir une bonne connaissance ou expérience du pilotage et de l'évaluation des politiques culturelles. Il doit faire preuve d'une aptitude marquée au management, à la communication, au dialogue et à la négociation afin de travailler et dialoguer avec les autres services de l'Etat, les collectivités territoriales et les différents acteurs culturels et les élus locaux. Le candidat doit être capable de mobiliser les équipes de la direction régionale.

Une expérience confirmée dans un poste de responsabilité au sein du ministère de la Culture et de la Communication ou d'un de ses établissements publics, auprès d'un établissement ou organisme culturel, en service déconcentré ou en collectivité locale, sera appréciée.

Le directeur est nommé dans l'emploi de directeur régional de l'administration territoriale de l'État dans les conditions fixées par le décret n° 2009-360 du 31 mars 2009. Ces emplois relèvent du groupe II. Ces deux postes sont en résidence administrative à Bordeaux et Aix-en-Provence.

Merci d'adresser votre CV avec lettre de motivation à :
recrutement.encadrementsuperieur@culture.gouv.fr

Le 19 avril dernier le Ministère de la Culture a fait publier dans « le Monde » 2 offres d'emploi de Directeurs régionaux des Affaires culturelles . L'un en Aquitaine, l'autre en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

On ne peut qu'être révoltés par la manière dont notre ministère recrute les DRAC !

A ce jour, nous connaissions déjà les pratiques de cooptation discrète, les affectations peinardes de fin de carrière, les méthodes expéditives utilisées pour faire « valser » les gêneurs et les récalcitrants, la mise en place de la BIEP pour laquelle la CGT a dû se battre afin que les postes « culture » soient en priorité publiés auprès des agents du MCC. Maintenant, nous voici passés au racolage par voie de presse.

Dans cette optique, nous pourrions imaginer voir sous peu programmer une série d'émission grand public intitulée par exemple « 5 minutes pour séduire », ou encore un « Pekin Express » du projet de service où les postulants à coup de « langue de bois » s'élimineraient les uns les autres. Voire des « speed dating » organisés dans les salons du ministère autour de viennoiseries et champagne !

Cette pratique de recrutement est dans la pure ligne de l'actuel gouvernement, pour qui, les notions de fonctionnaires et agents d'Etat, n'ont plus aucun sens et doivent même disparaître au profit d'un management d'entreprise, toujours plus rentable et performant. Il suffit de lire le profil du candidat idéal pour avoir une idée claire de ce que le Ministère attend de nos directeurs régionaux ; « une aptitude marquée au management » (dont les agents des DRAC voient tous les jours les bienfaits sur leur conditions de travail ...), « à la communication » (qui brille par son absence), « au dialogue et à la négociation » inexistants puisque basés sur le fait accompli que déjouent,

heureusement assez régulièrement, les représentants du personnel tant les ficelles sont grosses. Enfin « être capable de mobiliser les équipes de la direction régionale » formule qui laisse ouvertes toutes les portes à des pratiques managériales dont les dégâts constatés et prouvés laissent froids nos gouvernants.

Pour en terminer, cette annonce, dans sa forme même, comporte un lot d'absurdités qui en dit long sur l'incompétence de ses rédacteurs. Sous le logo du Ministère de la Culture et de la Communication, alors que celui-ci a disparu des DRAC, là aussi sans explication, depuis l'été 2010, elle paraît dans la rubrique des emplois « Collectivités territoriales ».....

QUI SOMMES-NOUS ? DE QUI DÉPENDONS-NOUS RÉELLEMENT ? QU'ATTEND-T-ON DE NOUS ? QUEL EST LE DEVENIR DE NOS MISSIONS ET DANS QUEL CONTEXTE ? AUTANT DE QUESTIONS QUE LE MINISTÈRE PERSISTE A ÉLUDER. NOUS LES LUI POSONS ENCORE UNE FOIS AUJOURD'HUI AVEC PLUS DE FERMETÉ QUE JAMAIS ET N'HÉSITERONS PAS À TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR OBTENIR DES RÉPONSES CLAIRES.

À QUAND UNE PETITE ANNONCE POUR RECRUTER LE MINISTRE DE LA CULTURE ?